

---

## Méthodes

Ce site Web a été conçu par des jeunes pour des jeunes. Son objectif est de rendre le vote plus accessible aux jeunes Canadiens.

### *À propos de Future Majority*

Future Majority est une organisation nationale non partisane, à but non lucratif, fondé en 2018. La mission de Future Majority est d'amplifier les préoccupations des jeunes Canadiens afin que chaque candidat, politicien et parti défende les priorités de la jeunesse.

### *Processus*

Les enjeux électoraux (le changement climatique, la santé mentale, la dette étudiante et la réconciliation avec les Autochtones) ont été sélectionnés pour VoteTube à partir des données tirées de sondages externes et publics sur les principales préoccupations des jeunes Canadiens, et à partir des sondages internes réalisés auprès des membres de Future Majority. Future Majority a ensuite préparé les questions que vous voyez sur le site.

Nous avons pris contact avec chacun des grands partis qui ont actuellement des députés élus. Nous avons donné à chaque chef de parti la même série de questions et de directives. La façon dont ils ont choisi d'y répondre, et ce qu'ils ont inclus dans leur vidéo, dépendait de chaque chef de parti et son équipe.

Les données des sondages proviennent de Qc125 Canada, un site Web de sondages non partisan. Pour de plus amples informations sur le fonctionnement des projections de Qc125, cliquez [ici](#).

Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant nos outils, veuillez envoyer un courriel à [tyler@futuremajority.ca](mailto:tyler@futuremajority.ca).

---

## Politique antipourriel

Future Majority n'envoie pas de courriels non sollicités, et nous faisons tout notre possible pour sauvegarder l'intégrité de notre liste de diffusion.

Nous n'envoyons des courriels qu'aux personnes qui ont rejoint la communauté de Future Majority en agissant en ligne, par exemple en prenant l'engagement de voter, de faire un don, de s'inscrire auprès de l'un de nos bénévoles ou organisateurs, ou qui ont choisi de recevoir nos communications.

Si vous n'êtes plus intéressé par nos communications, vous pouvez vous désabonner à tout moment.

Tous nos courriels comportent un lien de désabonnement en bas de page, et les demandes sont honorées et traitées dans les 24 heures. Vous ne recevrez plus de courriels de notre part, sauf si vous vous inscrivez à nouveau. Si vous vous désabonnez mais continuez à recevoir des courriels, vérifiez l'adresse dans le champ « À » pour vous assurer que vous avez désabonné la ou les bonnes adresses - les gens ont parfois plusieurs adresses électroniques sur notre liste.

Nous ne louons, ne vendons, ni ne partageons notre liste avec d'autres organisations.

### **Loi canadienne antipourriel (LCAP) Tiré du site Web du gouvernement sur la loi antipourriel :**

« La LCAP ne s'applique pas aux activités non commerciales. Dans la mesure où les organisations sans but lucratif n'exercent pas d'activité commerciale, la LCAP ne s'applique pas. Cela signifie que les messages envoyés par des organisations à but non lucratif qui se contentent de solliciter un don, de demander des bénévoles ou d'inviter les voisins à un événement communautaire gratuit ne sont pas couverts par la loi.

La LCAP s'appliquera aux organisations à but non lucratif qui envoient des messages électroniques commerciaux, c'est-à-dire essentiellement des messages qui annoncent, commercialisent ou promeuvent un produit, un bien ou un service, ou des messages qui sollicitent la participation à une activité commerciale. »

Futuremajority.ca s'engage à se conformer en permanence à la Loi canadienne antipourriel; néanmoins, nous sommes convaincus que nos communications électroniques ne sont pas considérées comme des messages électroniques commerciaux (MEC) selon la FAQ du site Web du gouvernement du Canada, et sont donc exemptées de la loi antipourriel du Canada.

Le CRTC a également mis à jour sa page FAQ avec des exemples de ce qui est considéré comme un MEC et ce qui ne l'est pas.

---

## **Politique de protection de la vie privée**

Future Majority ne ménage pas ses efforts pour renforcer la voix des jeunes Canadiens partout au Canada. Nous nous engageons à protéger la vie privée de notre communauté, notamment des volontaires, des membres en ligne et des donateurs. Nous ne louons ni ne vendons vos données personnelles à des particuliers ou à d'autres organisations et tout membre de notre communauté peut se désabonner de nos communications à tout moment.

Cette déclaration relative à la protection de la vie privée englobe les principes de confidentialité établis par l'Association canadienne de normalisation (CSA). Vous trouverez ci-dessous une description de notre engagement et de nos méthodes pour souscrire au code type de la CSA.

## **Objectif**

Future Majority reconnaît le droit à la protection de la vie privée des personnes, y compris la protection de leurs renseignements personnels et la nécessité de pratiques de gestion des renseignements qui sont conformes à des normes nationales. Future Majority veillera à ce que ses politiques et directives opérationnelles, guidées par les principes du Code de la CSA, régissent la gestion des renseignements personnels de ses membres, donateurs, employés et bénévoles.

## **Portée**

Cette politique s'appliquera à tous les renseignements personnels recueillis, utilisés ou communiqués, concernant toute personne identifiable au cours des activités financières et de campagne de Future Majority. Nous veillerons à ce que les tiers approuvés, désignés ou sous contrat pour agir en notre nom connaissent et respectent les principes énoncés dans notre Politique de protection de la vie privée.

Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant la Politique de protection de la vie privée de Future Majority, veuillez adresser toutes vos demandes à [aaron@futuremajority.ca](mailto:aaron@futuremajority.ca) en indiquant « Politique de protection de la vie privée » sur la ligne Objet.

## **Définitions**

### **Renseignements personnels**

Comprend les renseignements factuels ou subjectifs, enregistrés ou non. Les renseignements qui peuvent servir à identifier, distinguer ou communiquer avec une personne particulière, y compris, mais sans s'y limiter, l'âge, le nom, les adresses, les adresses électroniques, l'historique des dons, les informations financières, les opinions, les croyances, les commentaires et autres données d'identification, à l'exception du nom, du titre, de l'adresse professionnelle ou du numéro de téléphone d'un employé d'une organisation.

### **Consentement**

Accord volontaire avec ce qui est fait ou proposé. Le consentement peut être exprès ou implicite. Le consentement exprès est donné de manière explicite, soit oralement, soit par voie électronique, soit par écrit. Le consentement explicite est sans équivoque et ne nécessite aucune déduction de la part de l'organisation qui demande le consentement. Il y a consentement implicite lorsque le consentement peut être raisonnablement déduit de l'action ou de l'absence d'action de la personne.

## Communication

Le fait de mettre des renseignements personnels à la disposition d'un tiers.

## Tiers

Une personne ou une organisation indépendante de Future Majority.

# Dix principes de la protection de la vie privée

## 1. Responsabilité :

Future Majority reconnaît qu'elle est responsable de tous les renseignements personnels en sa possession.

Cela inclut, mais sans s'y limiter, des renseignements sous quelque forme que ce soit – verbale, écrite ou électronique –, tels que l'âge, le nom, l'adresse, les numéros de téléphone, les adresses électroniques, les numéros d'identification, les revenus, les opinions, les évaluations, la situation sociale, et les enregistrements des litiges entre l'organisation et un donateur ou un partisan.

Future Majority veillera à ce qu'une clause de protection de la vie privée soit incluse dans les contrats conclus avec des particuliers ou des organisations, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la portée de l'organisation. L'organisation sera guidée par les principes énoncés dans son code de protection de la vie privée pour l'élaboration, l'administration, la gestion et l'évaluation quotidiennes des renseignements personnels qui lui sont confiés.

Le site Web [Futuremajority.ca](http://Futuremajority.ca) contient des liens vers d'autres sites Web. Nous ne sommes pas responsables des politiques ou pratiques en matière de protection de la vie privée des sites Web de tiers avec lesquels nous n'avons pas passé de contrat de services professionnels. Veuillez consulter la politique de protection de la vie privée de tout site Web tiers lié pour vous assurer que vous êtes à l'aise avec leur conformité au Commissaire à la protection de la vie privée du Canada.

## 2. Détermination des fins de la collecte des renseignements :

Future Majority et les personnes désignées ou sous contrat pour agir en son nom détermineront les fins de la collecte des renseignements personnels avant la collecte ou au moment de celle-ci.

Future Majority recueille des renseignements sur les bénévoles, les donateurs et les militants afin d'amplifier la voix collective des jeunes Canadiens. Nous utilisons ces renseignements pour communiquer avec nos partisans à des fins telles que, entre autres, la conception et l'exécution de campagnes; le partage des occasions d'organisation, de bénévolat et de formation; la mise en relation des partisans avec des représentants élus en ligne, par courriel, par téléphone *ou en personne*; *la collecte de fonds et le partage d'autres événements susceptibles d'intéresser les partisans*. *La prise de contact peut se faire par courriel, par texto, par téléphone ou en personne.*

Future Majority recueille des renseignements sur les donateurs afin de traiter et d'administrer les dons, de fournir un soutien efficace aux donateurs, d'entrer en contact avec les donateurs au sujet des campagnes et des demandes de collecte de fonds auxquelles ils pourraient vouloir participer, d'effectuer des analyses pour éclairer nos efforts de collecte de fonds, de tenir des dossiers comme l'exigent les règlements applicables et de faire rapport comme l'exigent les règlements applicables.

Toute autre utilisation des renseignements par l'organisation sera précisée et les personnes auront la possibilité de refuser ces utilisations.

Future Majority fera tous les efforts raisonnables pour s'assurer que les partisans et les donateurs puissent consulter cette politique de protection de la vie privée et recevoir des informations sur les renseignements recueillis à leur sujet.

Données recueillies par Future Majority Nous pouvons recueillir, stocker et utiliser les types de données personnelles suivants :

- a. Des informations sur votre ordinateur et sur vos visites et votre utilisation des sites Web de Future Majority, notamment votre adresse IP, votre emplacement géographique, votre type de navigateur, votre source de référence, la durée de votre visite et le nombre de pages consultées. Une grande partie de ces données est analysée à l'aide de Google Analytics (voir ci-dessous).
- b. Les données relatives à toute transaction, telle que la signature d'une pétition de campagne, effectuée entre vous et nous, y compris les informations relatives à toute contribution que vous nous apportez.
- c. Les renseignements que vous nous fournissez dans le but de vous inscrire, par exemple votre adresse électronique et d'autres renseignements personnels lors de votre inscription.

d. Les renseignements que vous nous fournissez pour vous abonner aux services de notre site Web, aux notifications par courriel ou aux bulletins d'information, et tout autre renseignement que vous choisissiez de nous envoyer.

**Témoins** Les sites Web de Future Majority peuvent utiliser des « témoins » pour aider à personnaliser votre expérience en ligne. Un témoin est un fichier texte qui est placé sur votre disque dur par un serveur de pages Web. Les témoins ne peuvent pas être utilisés pour exécuter des programmes ni transmettre des virus à votre ordinateur. Les témoins vous sont attribués de manière unique et ne peuvent être lus que par un serveur Web du domaine qui a émis le témoin à votre intention. Ils sont largement utilisés par la plupart des sites Web pour aider à personnaliser et à simplifier votre expérience. L'un des principaux objectifs des témoins est de vous faire gagner du temps. Le but d'un témoin est d'indiquer au serveur Web que vous êtes revenu sur une page donnée, pour vous éviter de devoir saisir à nouveau vos renseignements personnels.

Par défaut, la plupart des navigateurs acceptent les témoins, mais vous avez la possibilité de les refuser dans les paramètres de votre navigateur.

**Google Analytics** Nous utilisons Google Analytics pour analyser l'utilisation des sites Web de Future Majority. Google Analytics génère des statistiques et d'autres informations sur la fréquentation du site Web. Les informations générées relatives à notre site Web sont utilisées pour créer des rapports sur l'utilisation du site. Google conserve ces informations. Les Règles de confidentialité de Google peuvent être consultées à : <https://policies.google.com/privacy>.

### 3. Consentement :

Future Majority et les personnes désignées ou sous contrat pour agir en son nom ou pour son compte veilleront à informer et obtenir le consentement des personnes pour la collecte, l'utilisation ou la divulgation des renseignements personnels, sauf lorsque cela est inapproprié.

Future Majority a la responsabilité de fournir des explications dans un langage clair, simple et compréhensible sur les utilisations et les impacts prévus et d'obtenir le consentement avant l'utilisation des renseignements. L'organisation fournira cette explication sur tous les formulaires, les contrats et les formulaires accessibles au public appropriés.

*Nous ne vendrons ni ne louerons vos données personnelles à aucune organisation ou tierce partie.*

### 4. Limitation de la collecte :

La collecte de renseignements personnels sera limitée aux fins que nous vous avons indiquées. L'organisation doit recueillir les renseignements personnels de façon honnête et licite.

Future Majority ne recueillera pas de renseignements de façon arbitraire. Les renseignements ne seront pas recueillis auprès d'autres individus associés à la personne, tels que les membres de sa famille ou ses amis, sans le consentement et la connaissance de l'individu concerné et uniquement dans les situations jugées les plus contraignantes.

#### 5. Limitation de l'utilisation, de la communication et de la conservation :

Future Majority n'utilisera ou ne communiquera vos renseignements personnels qu'avec votre consentement (ou selon les exigences de la loi) aux fins pour lesquelles ils ont été recueillis.

Future Majority veillera à ce que le consentement à l'utilisation des renseignements personnels ne soit appliqué qu'aux fins acceptées initialement par la personne. Future Majority ne conservera vos renseignements qu'aussi longtemps que c'est nécessaire pour les fins auxquelles ils sont destinés ou que la loi l'exige.

Voici une liste, non exhaustive, de la façon dont Future Majority peut utiliser vos renseignements personnels :

- pour administrer le site Web [futuremajority.ca](http://futuremajority.ca);
- pour améliorer votre expérience de navigation en personnalisant le site Web;
- pour vous permettre d'utiliser les services disponibles sur le site Web;
- pour vous envoyer des relevés et des reçus, et percevoir vos paiements;
- pour vous envoyer des communications générales;
- pour envoyer une communication électronique en votre nom lorsque vous signez l'une de nos pétitions électroniques, par exemple pour envoyer votre message électronique à votre député local;
- pour vous envoyer des notifications par courriel que vous avez spécifiquement demandées;
- pour vous envoyer des communications concernant les campagnes d'organisations partenaires qui, selon nous, pourraient vous intéresser;
- pour traiter les demandes de renseignements et les plaintes formulées par vous ou à votre sujet concernant le site Web.

#### 6. Exactitude :

Future Majority fera tous les efforts raisonnables pour que vos renseignements personnels soient aussi exacts, complets et à jour que l'exigent les fins auxquelles ils sont destinés.

Nous donnerons à nos partisans la possibilité de mettre à jour ou de corriger toute information périmée ou inexacte dans leurs renseignements personnels. Toute mise à jour des renseignements personnels demandée par une personne par courriel à [aaron@futuremajority.ca](mailto:aaron@futuremajority.ca) sera effectuée dans les 30 jours suivant la demande initiale.

## 7. Mesures de sécurité :

Future Majority protégera vos renseignements personnels au moyen de mesures de sécurité correspondant à leur degré de sensibilité.

Future Majorité prendra tous les moyens raisonnables nécessaires pour s'assurer que tous les renseignements personnels qui lui sont confiés sont protégés contre la perte ou le vol ainsi que contre la consultation, la communication, la copie, l'utilisation ou la modification non autorisées. Cela comprend, sans s'y limiter, des moyens matériels, des mesures administratives et des mesures technologiques.

## 8. Transparence :

Nous ferons en sorte que des renseignements précis et compréhensibles sur nos politiques et nos pratiques concernant la gestion de vos renseignements personnels soient facilement accessibles.

Nous veillerons à ce que nos politiques et procédures concernant vos renseignements personnels soient simples, claires et facilement accessibles sous diverses formes, notamment électroniques et imprimées. Sur demande, nous mettrons également notre plan de gestion de la politique sur la protection de la vie privée à la disposition des partisans et des donateurs.

## 9. Accès aux renseignements personnels :

Future Majority soutient le droit des personnes à demander les renseignements personnels qui ont été recueillis à leur sujet. Sur demande, nous vous donnerons accès à l'existence, l'utilisation et la communication de vos renseignements personnels. Vous avez le droit de contester l'exactitude et l'intégralité des renseignements et d'y faire apporter les corrections appropriées.

Nous répondrons à vos demandes d'accès dans un délai de 30 jours. Si, dans certaines circonstances, nous ne sommes pas en mesure de fournir certains renseignements, nous vous fournirons une explication écrite exposant les raisons. Il peut s'agir, sans s'y



limiter, de références à d'autres personnes ou de raisons de privilège juridique, de sécurité ou de litige.

#### 10. Possibilité de porter plainte à l'égard du non-respect des principes :

Vous avez le droit de porter plainte contre Future Majority pour non-respect des principes énoncés ci-dessus.

Nous ferons tout notre possible pour répondre ouvertement aux demandes ou aux plaintes concernant nos pratiques de gestion, de collecte et de communication des renseignements personnels. Nous veillerons à ce que chaque plainte fasse l'objet d'une enquête et que les mesures appropriées pour rectifier la situation soient prises.

Veillez envoyer toute demande de renseignements ou question concernant la politique de protection de la vie privée de Future Majority à [aaron@futuremajority.ca](mailto:aaron@futuremajority.ca) en indiquant « politique de protection de la vie privée » dans la ligne Objet.

---

## Contacts avec les médias

Pour toute question médiatique concernant VoteTube ou Future Majority, veuillez communiquer avec Cam Wong à [camellia@futuremajority.ca](mailto:camellia@futuremajority.ca).